

Première partie

RAPPORT POLITIQUE
Visé à l'article L1122-23 du code de la démocratie locale
Et de la décentralisation

BUDGET 2011

RAPPORT POLITIQUE

Visé à l'article L1122-23 du code de la démocratie locale
et de la décentralisation

Le résultat présumé au 31/12/2011 pour le service ordinaire du présent budget initial 2011 est de 0,00¹ euros.

Le budget initial de notre commune est présenté à l'équilibre, grâce aux bonis présumés de l'exercice antérieur s'élevant à 2.855.000 € à l'ordinaire et 296.000 € à l'extraordinaire. Ces bonis sont justifiés dans le tableau des adaptations.

Concernant les principales spécificités de ce budget, nous pouvons relever la diminution des frais de fonctionnement ramenés à des montants plus proches de la réalité, l'augmentation significative du transfert à la Zone de Police, des prévisions de travaux à l'extraordinaire importants, le tout en essayant de ne contracter aucun nouvel emprunt !

En effet, depuis 2008 et donc pour le quatrième exercice d'affilée, nous avons fait le choix de ne pas réaliser de nouvel emprunt en 2011. Nous avons donc décidé de financer le service extraordinaire uniquement sur fonds propres et subsides. Notre taux d'endettement déjà faible continuera ainsi à diminuer, nous faisant bénéficier ainsi dans l'avenir de charges de remboursement encore plus faibles et donc nous octroyant une marge de manœuvre importante pour le futur.

Au service ordinaire

Le montant total des dépenses du service ordinaire est budgété à 13.303.000 € pour 13.303.000 € de recettes.

En comparaison aux dépenses au service ordinaire du budget 2010, nous remarquons les principales évolutions suivantes :

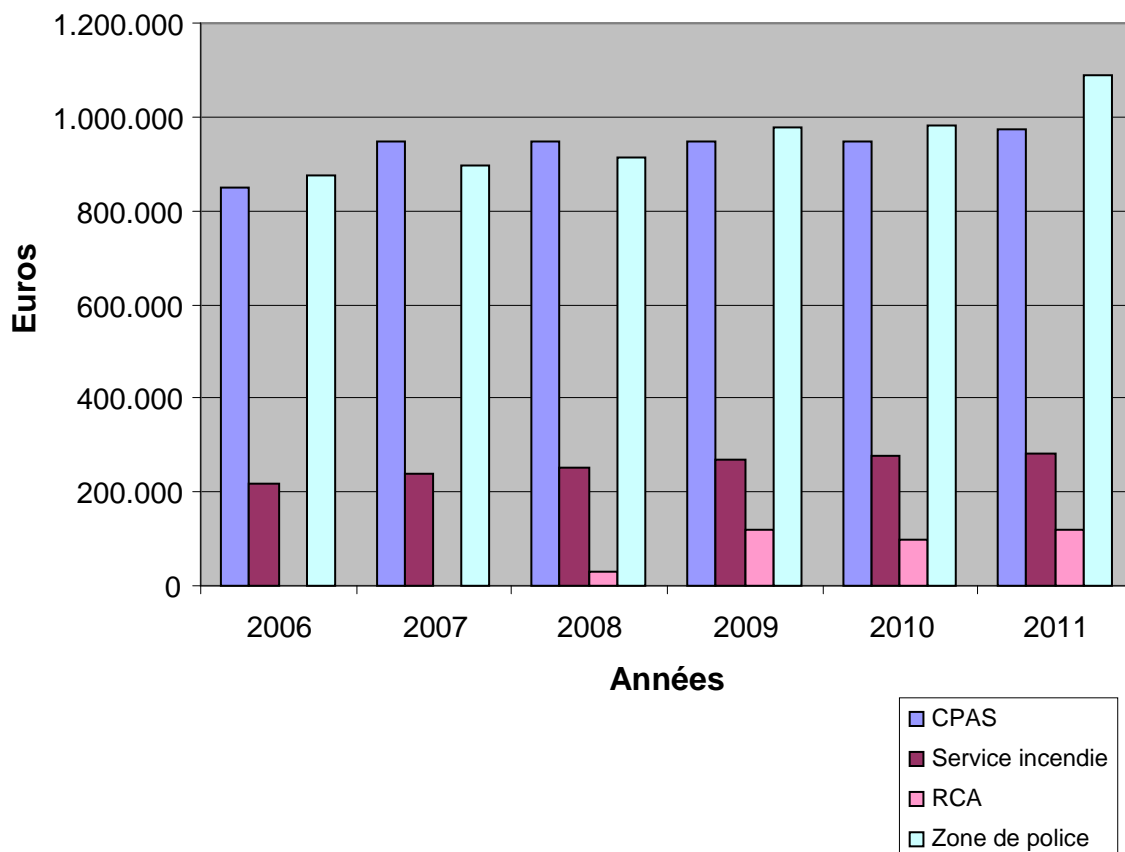
- En tenant compte de l'indexation de 2% au 01/10/2010 des rémunérations du personnel, d'une prévision identique en 2011 soit 0,5%, de l'augmentation des charges patronales pour les agents nommés de 2%, des évolutions barémiques estimées à 1% et de nouveaux subsides APE de la Région wallonne, l'évolution du coût net du personnel est modérée. Compte tenu de ces éléments, il reste 2,2 % d'augmentation soit notamment, le recrutement d'un électricien, d'un plombier et d'un responsable des espaces verts.
- Les frais de fonctionnement ont fortement diminué (-213.000 € par rapport au budget initial 2010 ce qui équivaut à -10% !). Ceci s'explique par une meilleure adéquation entre les dépenses réelles des années précédentes et celles budgétées, pour une série de postes budgétaires principalement de prestations de tiers ou d'acquisitions de fournitures. Le recours plus systématique depuis 2010 à des marchés annuels et la plus grande capacité de suivre l'évolution des commandes

¹ Tous les montants de ce présent rapport seront arrondis au millier d'euros le plus proche afin de faciliter la lecture de ce rapport.

dans ces marchés, permettent d'estimer à leur plus juste valeur les crédits budgétaires nécessaires.

- Pour les charges de transferts :
 - o L'augmentation du transfert à la Zone de Police est très importante puisqu'elle est majorée de plus de 10 % et que le cap du million d'euros est franchi (1.091.000 € soit + 94.000 € par rapport à 2010).
Il faut également savoir que le Conseil de la zone de Police a décidé de ne commencer à rembourser le capital de l'emprunt qu'à partir de 2013 et que donc en 2011, uniquement les charges d'emprunts relatives à la construction du nouveau commissariat de police sont budgétées.
 - o La dotation au CPAS est majorée de 25.000 €, pour s'établir à 975.000 € ;
 - o 280.000 € d'intervention communale dans les frais du Centre incendie de Wavre
 - o 120.000 € de contribution communale pour la Régie Communale Autonome (pour 150.000 € budgétés initialement en 2010).

Evolution des principales charges de transferts - Service ordinaire



Notons également que 2.656.000 € ont été prévus comme prélèvement du service ordinaire vers l'extraordinaire.

Concernant la structure du budget, il a été décidé qu'à la suite de l'engagement d'une animatrice culturelle, une série de lignes budgétaires ont été spécifiquement créées au 762 (culture), compensées en partie par la diminution du 763/12316 (fêtes et manifestations communales).

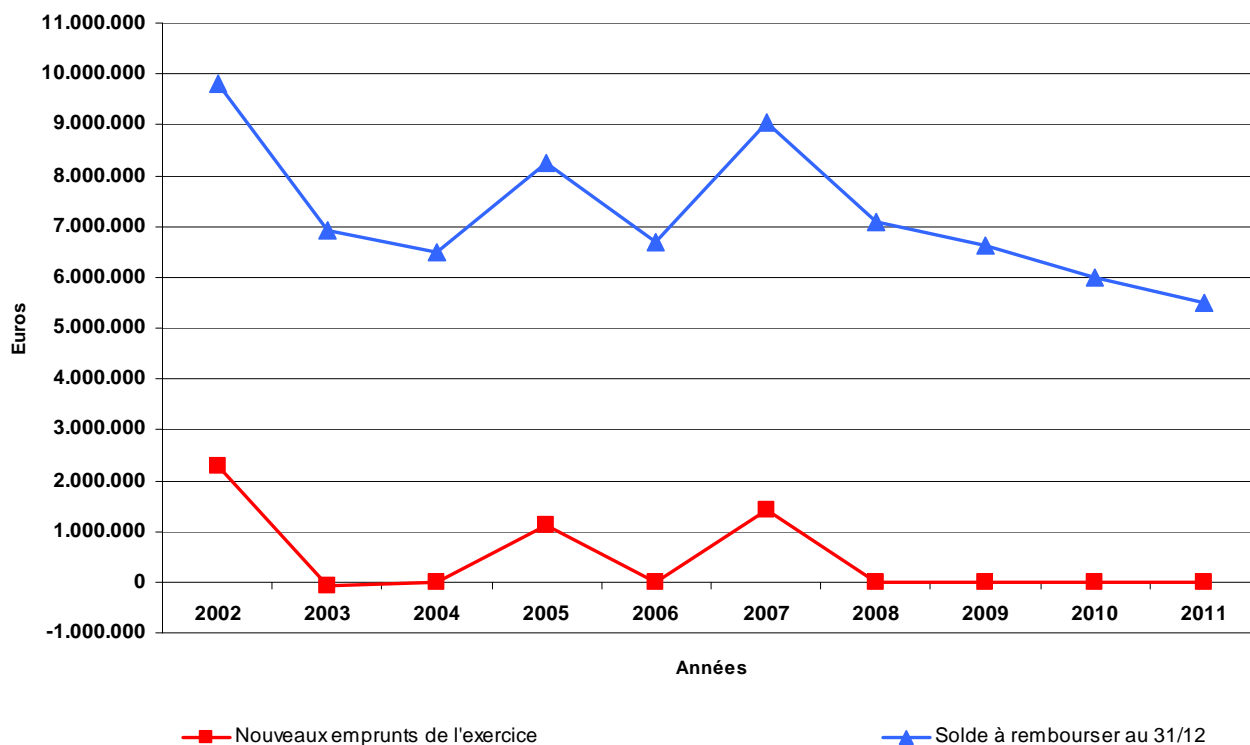
En ce qui concerne notre endettement, il est exceptionnel qu'une commune comme Grez-Doiceau réussisse à n'avoir recours à l'emprunt qu'à deux reprises sur les 9 derniers exercices ! Qui plus est en cette période difficile, nous visons que, pour la quatrième année successive, nous ne réalisons pas de nouvel emprunt.

Ceci nous amènerait à réduire le solde de capital à rembourser au 31/12/2011 à 5.505.460,23 €, soit une charge par habitant sur l'année de 58,64 € et un solde par habitant de 434 €.

Depuis le 31/12/2002, cela signifierait une diminution de 2.030.000 € (soit 27%), alors que par comparaison, l'indice des prix à la consommation a augmenté durant cette période de 18,5 % !

Bien que le boni du service ordinaire ait diminué ces dernières années, l'évolution de notre endettement et la création de fonds de réserve conséquents nous prouvent que la santé financière de notre commune est encore meilleure que par le passé !

Evolution de la dette communale (part propre)

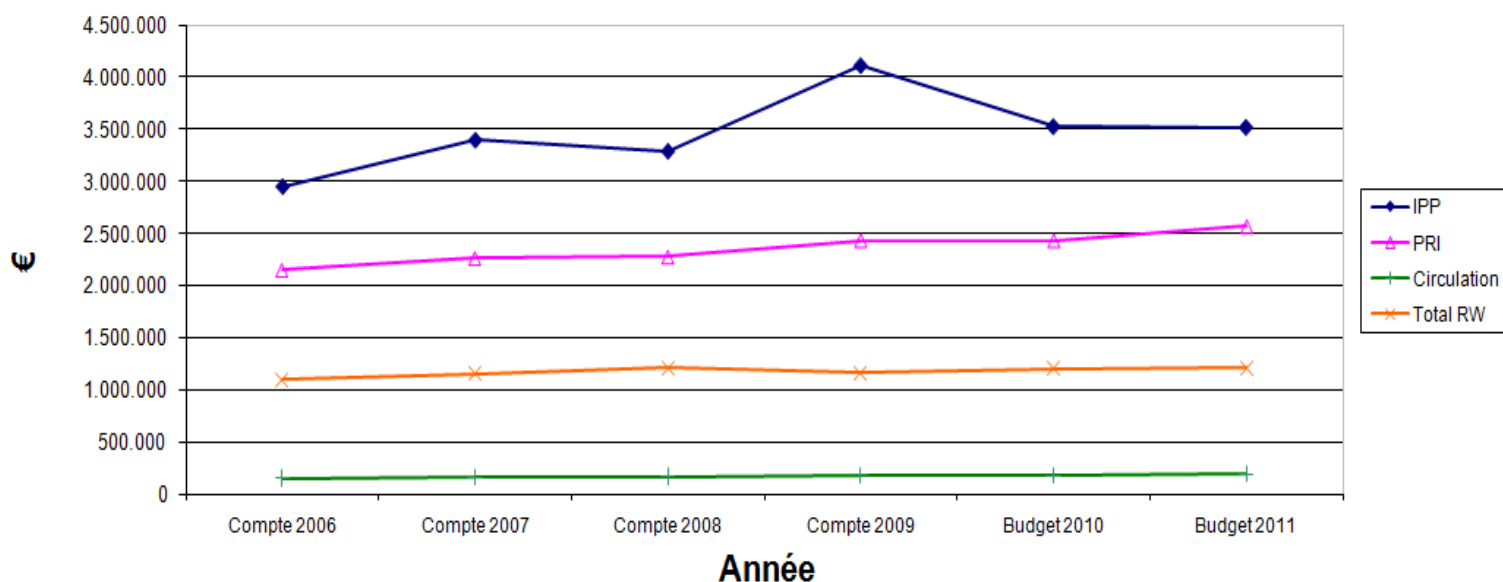


Le total des recettes de transferts regroupées en 4 catégories (IPP, PRI, Taxe circulation et Total des transferts de la Région Wallonne) augmente de 2,01 % à 7.485.000 €.

Pointons principalement :

- Les recettes de l'additionnel à l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) diminuent très légèrement (-7.000 €), tout en restant notre principale rentrée à 3.517.000 €.
- Les recettes de l'additionnel au Précompte Immobilier (PRI) croissent quant à elles significativement (+5,5%) pour être portées à 2.567.000 €.
- Le Fonds des communes reste stable (+0,6%).

Evolution des recettes de transferts



Remarquons encore que :

- Les recettes des autres taxes ne devraient pas augmenter significativement.
- Les dividendes de l'intercommunale SEDIFIN resteraient identiques à 438.000 €.
- Les dividendes de participations dans le Holding Communal restent très faibles (13.000 €).

Au service extraordinaire

Des prévisions de recettes égales aux dépenses pour un montant de 5.283.000 € sont budgétées au service extraordinaire.

Rappelons que 2.656.000 € ont été prévus comme prélèvement du service ordinaire vers l'extraordinaire et qu'aucun emprunt à charge de la commune n'est prévu comme financement de nouveaux projets.

Concernant les projets inscrits au service extraordinaire, remarquons que :

- Certains derniers dossiers UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments) sont de nouveau inscrits et devraient se clôturer en 2011. Citons entre autre l'isolation du local du Beau Site à Biez, le local d'unité Saint-Etienne de Bossut, l'Académie de musique, le placement de nouvelles chaudières dans des écoles,...).
- Concernant la mobilité douce, nous continuerons également le projet de Transgrézienne à l'avenue Félix Lacourt dans et avant Hèze, grâce aux subsides du Crédit d'impulsion inscrits dans la suite des plans Escargots.
- Un droit de tirage de 301.000 € pour remettre en état des voiries ayant subi des dégâts d'hiver sera affecté à la réfection des rues des Moulins et de Florival, ainsi que de leurs trottoirs, pour lesquels une estimation de 249.000 € complémentaires sur fonds propres devraient être nécessaires pour réaliser ces travaux.
- La réalisation du terrain synthétique de football (600.000 € dont 450.000 de subsides) dans le cadre de la création de l'Ecole de Jeunes de football au Stampia devrait aussi être effectuée en 2011.
- D'autres travaux sont également prévus, tels que la rue Tienne Binard (125.000), la sécurisation de Grez-centre (200.000), des équipements de sécurité de voirie, la création de 3 logements de transit à Hèze, la rehausse du pavillon de l'Ecole communale, ...
- En ce qui concerne le charroi communal, le remplacement du tracteur agricole et de véhicules spéciaux (grue et / ou balayeuse) sont également prévus au budget.

Concernant les achats de terrains, aucun nouveau projet n'étant envisagé, ce sont principalement les 150.000 euros pour l'achat du terrain du Péry au CPAS qui sont inscrits à l'extraordinaire.

Des budgets pour des honoraires pour des études spécifiques sont également prévus pour :

- Le PCAD du Bouly (60.000) ;
- Une étude de mobilité dans Gastuche (20.000) ;
- Une étude sur la faisabilité et le montage le plus opportun pour un nouveau Home (30.000) ;

D'importants dossiers tels que le plan triennal ou la réfection de la rue d'Hamme-Mille ne sont pas encore repris dans ce budget initial 2011. En effet, le parcours administratif de ces dossiers étant encore relativement long, il est prématuré de s'avancer sur des estimations budgétaires nécessitant d'inscrire dès aujourd'hui des crédits mobilisés. Ces dossiers ayant été approuvés par le Conseil communal courant de l'année 2010, il est évident que le Collège communal souhaite les mener à bien dans les meilleurs délais.

Ce budget 2011 s'inscrit donc dans la droite ligne des précédents exercices : bien qu'ayant un taux de taxation nettement plus bas que les moyennes provinciale et régionale et que notre taux d'endettement par habitant, bien que déjà faible, continue à diminuer significativement, la Commune de Grez-Doiceau dispose toujours de bonis des exercices antérieurs appréciables, nous permettant de réaliser un nombre satisfaisant de projets diversifiés.

L'attention que nous portons à une plus juste estimation et à la diminution des budgets de fonctionnement jugés non essentiels n'y est pas étrangère.

A l'heure où nous risquons de continuer à ressentir les effets d'une crise financière et économique sans précédent, la saine gestion de nos finances nous aide fortement...

Pour le Collège communal,



Nicolas Cordier,
Echevin des Finances

Approuvé par le Collège communal en séance du 7 décembre 2010,

Y. Stormme
Le Secrétaire communal

A. Clabots
Le Bourgmestre

Comme demandé par la Circulaire budgétaire, un tableau reprenant le **résultat par fonction** est repris ci-dessous. Remarquons qu'au service ordinaire, l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (principe d'universalité). De plus, la structure d'un budget communal diminue, le sens d'une telle présentation et n'apporte aucun élément nouveau.

Service ordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
9	120.380,70	38.800,00	81.580,70
29	1.191.509,92	0,00	1.191.509,92
49	7.215.675,69	20.500,00	7.195.175,69
59	18.500,00	131.800,00	-113.300,00
123	200.693,46	1.894.710,12	-1.694.016,66
129	42.212,22	68.613,27	-26.401,05
139	8.297,76	15.878,12	-7.580,36
169	0,00	14.000,00	-14.000,00
369	0,00	280.000,00	-280.000,00
399	0,00	1.101.854,76	-1.101.854,76
499	220.870,17	2.484.467,97	-2.263.597,80
599	438.257,00	16.500,00	421.757,00
699	14.381,71	12.100,00	2.281,71
729	367.539,43	850.187,05	-482.647,62
739	39.635,84	155.456,79	-115.820,95
767	100,00	30.790,67	-30.690,67
789	234.786,78	872.248,62	-637.461,84
799	50,00	105.269,20	-105.219,20
839	100.635,20	1.185.984,15	-1.085.348,95
849	2.385,50	32.510,00	-30.124,50
872	0,00	1.500,00	-1.500,00
874	46.183,03	46.183,03	0,00
876	3.500,00	770.145,18	-766.645,18
877	0,00	37.618,42	-37.618,42
879	58.913,29	147.483,91	-88.570,62
939	123.717,56	331.387,41	-207.669,85
Total exercice propre	10.448.225,26	10.645.988,67	-197.763,41
Exercices antérieurs	2.854.591,65	1.260,00	2.853.331,65
Prélèvements	0,00	2.655.568,24	-2.655.568,24
Total	13.302.816,91	13.302.816,91	0,00

Service extraordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
123	7.986,00	99.000,00	-91.014,00
129	87.847,00	283.000,00	-195.153,00
499	530.256,00	1.965.501,00	-1.435.245,00
599	0,00	0,00	0,00
699	0,00	0,00	0,00
729	177.450,00	724.000,00	-546.550,00
739	42.370,00	81.000,00	-38.630,00
767	0,00	8.300,00	-8.300,00
789	494.400,00	728.100,00	-233.700,00
799	108.000,00	257.205,49	-149.205,49
839	0,00	35.000,00	-35.000,00
876	0,00	0,00	0,00
877	0,00	165.093,05	-165.093,05
879	28.750,00	66.000,00	-37.250,00
939	180.000,00	482.000,00	-302.000,00
Total exercice propre	1.657.059,00	4.894.199,54	-3.237.140,54
Exercices antérieurs	296.282,15	20.700,00	275.582,15
Prélèvements	3.329.319,54	367.761,15	2.961.558,39
Total	5.282.660,69	5.282.660,69	0,00